

Nouvelles règles d'isolement et de quarantaine

Dès le 13 janvier



Isolement

Minimum 5 jours

► **Personne testée positive**



Début: apparition des symptômes ou test positif



Fin: après 5 jours, sans symptômes depuis 48 h



Quarantaine

5 jours

► **Personnes faisant ménage commun avec une personne testée positive ou ayant eu un contact étroit et régulier comparable**



Début: date du dernier contact



Fin: après 5 jours

Exemptions de quarantaine:



Personnes vaccinées/guéries depuis moins de 4 mois



Autres exceptions possibles sur décision cantonale

Informez-vous auprès de votre canton et observez les instructions relatives au traçage des contacts.



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra